



Il lutte contre la LGBTphobie en milieu scolaire

Chaque année, l'association Orn'en Ciel intervient auprès des élèves de l'Orne. Johnny Lafresnaye, enseignant et référent au sein de l'association, explique le sens de la démarche.

Entretien

Johnny Lafresnaye, professeur de français au collège Louis-Grenier, au Mêle-sur-Sarthe. Il est aussi le référent des interventions en milieu scolaire pour Orn'en Ciel, l'association LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres) du département.

En tant que professeur, est-on sensibilisé aux questions LGBT et à la lutte contre les discriminations qui en découlent ?

Ce n'est pas prévu dans notre cursus initial. Les formations en cours de carrière sont optionnelles et pas toujours maintenues faute d'inscrits. Il n'y a donc pas de formation large de tous les personnels. Ce qui est un problème, puisqu'on est tous en contact avec les élèves, donc tous amenés à rencontrer des élèves LGBT. On ne peut pas imaginer qu'on aura une lutte efficace contre les LGBTphobies (NDLR, discriminations envers les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres) en milieu scolaire si les adultes encadrants ne sont pas ou trop peu sensibilisés. Quand le ministère met en place des campagnes de lutte contre les LGBTphobies, des documents sont accessibles en ligne, mais ça ne s'accompagne pas d'une formation.

Quelles ressources un enseignant peut-il mobiliser lorsqu'un élève LGBT vient se confier à lui ?

Il peut créer un dialogue avec l'élève, mais il faut être sûr d'être en capacité d'accueillir cette parole. En tant qu'association, Orn'en Ciel conseille de choisir un référent LGBT dans l'établissement et de signifier que cette personne est apte à écouter. Ça peut passer par le fait de mettre un autocollant arc-en-ciel sur la porte de son bureau. Ça n'a l'air de rien mais ça montre que c'est un espace où l'élève peut s'exprimer. S'il s'agit de harcèlement, il y a de vrais protocoles, avec des personnes qui sont formées

sur la lutte contre le harcèlement. Ça peut être les CPE, les infirmières, les assistantes sociales, mais aussi des professeurs.

Orn'en Ciel intervient dans les classes auprès des élèves. Comment choisissez-vous les établissements ?

Ce sont eux qui nous contactent. Ça s'inscrit dans le programme d'éducation à la vie affective et sexuelle. La demande peut venir des chefs d'établissement, ou des enseignants. Parfois, ça vient en réponse à des phénomènes de LGBTphobie qui ont été observés. Dans tous les cas, c'est validé en conseil d'administration, les représentants du personnel et les parents d'élèves en sont donc informés. Sur une année scolaire, on fait des interventions dans dix à quinze établissements de l'Orne.

Comment se passe une intervention en milieu scolaire ?

On a une formation type, où on explique la différence entre les notions de sexe, de genre, d'orientation sexuelle. Mais on a plusieurs modules et on adapte. On peut par exemple travailler sur les LGBTphobies en ligne, ou sur la création d'affiches de prévention.

Comment ces interventions sont-elles accueillies par les élèves ?

Généralement bien, parce que les élèves se sentent autorisés à parler. C'est comme ça qu'on peut lutter contre les préjugés. Les LGBTphobies ne sont pas une opinion mais un délit, et on a besoin de discuter avec les jeunes pour qu'ils le comprennent.

Propos recueillis par Line CHOPIN.



Johnny Lafresnaye est enseignant et co-secrétaire d'Orn'en Ciel. Au sein de l'association, il est également le référent des interventions en milieu scolaire. Ouest-France